

Restauration d'une seule académie normande: vers un nouveau clochemerle inutile? - L'ETOILE de NORMANDIE, le webzine de l'unité normande

L'inquiétude syndicale est vive du côté des personnels des services rectoraux tant à Caen qu'à Rouen suite à l'annonce d'un retour programmé à l'académie de Caen entièrement normande telle qu'elle existait encore en 1960. Il ne s'agit pas, comme cela est dit dans l'article ci-dessous, de créer le périmètre de la "Grande" Normandie mais tout bonnement de retrouver l'unité normande et ses cohérences géographiques pour servir au mieux l'intérêt général des habitants de notre région sur un sujet essentiel pour l'avenir et qui ne donne pas satisfaction, à savoir la formation scolaire ou professionnelle de la jeunesse normande.

Car il faut dire la vérité: le bilan du jacobinisme scolaire organisé par l'Education Nationale depuis des années en Normandie est guère reluisant !

Retard de la Normandie par rapport à la moyenne nationale pour l'accès aux diplômes supérieurs

Une offre en formations supérieures de haut niveau insuffisante tant à Caen qu'à Rouen

Un taux d'illettrisme en Normandie supérieur à la moyenne nationale

Une véritable hémorragie de la jeunesse normande la plus ambitieuse et la plus talentueuse hors de Normandie (6000 jeunes post-bac normands quittent chaque année les deux académies normandes)

Un problème structurel de recrutement et de formation professionnelle dans les bassins d'emplois de la région

Des salaires normands qui restent inférieurs ou égaux à la moyenne nationale.

Nous tenions à rappeler ce bilan, celui de la division normande en deux académies depuis 1960 avant d'avoir à considérer ce qui suit:

<http://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/education/ils-disent-non-a-la-fusion-des-academies-de-rouen-et-caen-EH11075414>





La nomination de **Denis Rolland** au poste de « super » recteur pour les académies de **Caen** et de **Rouen** n'a toujours pas été officialisée, mais eux ont décidé de ne pas attendre. Les représentants régionaux du Syndicat national de l'administration scolaire universitaire et des bibliothèques, Snasub-FSU, ont choisi d'exprimer publiquement hier leur refus d'une telle évolution, première marche selon eux vers une fusion des deux académies normandes qu'ils rejettent tout autant. Le Snasub représente les salariés de nombreux services techniques et administratifs liés à la vie scolaire : gestion du personnel et des enseignants, division examens et concours, délégation académique à la formation professionnelle, initiale et continue (Dafpic), etc.

Or, qui dit fusion dit création de services interacadémiques, économies d'échelles, mutualisations et donc suppressions de postes, redoute **François Ferrette**, responsable du Snasub-FSU pour l'académie de Caen et par ailleurs secrétaire général adjoint du syndicat au niveau national. Au total, la question concerne « 450 personnes sur l'académie de Rouen, 300 sur celle de Caen », précise-t-il. Lui et d'autres représentants Snasub-FSU animaient une conférence de presse à Rouen, hier, jour où Denis Rolland s'exprimait justement devant le personnel du rectorat.

« Effet d'aubaine »

« Nous l'avons vu la semaine dernière, et il s'est montré rassurant, raconte **Raphaëlle Krummeich**, co-secrétaire adjointe pour l'académie de Rouen. *Il nous a assuré qu'il n'y aurait pas d'économies d'échelles.* » Mais elle et ses collègues ne peuvent s'empêcher d'en douter. « *Nous savons d'ores et déjà que le budget 2018 prévoit 200 suppressions de postes dans toute la France dans nos secteurs administratifs* », alerte François Ferrette. La fusion des deux académies apparaîtrait alors comme un « effet d'aubaine ». Pour l'instant, la nomination de Denis Rolland en tant que recteur des deux académies donnera suite à « une phase d'expérimentation » dont les conclusions seront rendues « fin janvier ou début février », explique François Ferrette. De ce rapport dépendra « l'accélération ou non de la mutualisation des services » et la possible multiplication des bi-sites (deux services identiques maintenus dans chaque académie, mais sous la responsabilité d'une seule hiérarchie), un compromis qui ne trouve pas plus grâce aux yeux des syndicalistes. « *Le bilan côté Dreal et Conseil régional montre que ça ne marche pas* », assurent les représentants du Snasub-FSU. Selon eux, le rectorat n'est en rien obligé de s'adapter au périmètre de la grande Normandie. « **90 % de nos missions n'ont rien à voir avec la Région !** »

Commentaires de Florestan:

La dernière affirmation du syndicaliste du SNASUB FSU est inquiétante tant elle est révélatrice d'une vision strictement corporatiste propre à ce jacobinisme de bureau qui reste éloigné, par principe, des réalités locales et régionales: si 90% des missions d'un rectorat sis en Normandie n'ont rien à voir avec la région alors avec quoi ces 90% ont-ils affaire? Avec la planète Mars?

Heureusement qu'il existe des syndicats qui, grâce à leur organisation interprofessionnelle à l'échelle régionale normande, peuvent développer des analyses plus intéressantes que la défense d'un corporatisme étroit et qui, de ce fait, peuvent porter une critique plus importante.

La Normandie et le retour à son unité de décision administrative et politique est un laboratoire: ce qui s'y passe permet d'innover des solutions qui montrent déjà leur pertinence quand il faut rapprocher la solution des problèmes.

En revanche, nous partagerons totalement l'inquiétude syndicale normande si le cas d'école normand devait justifier l'application dans les grands machins néo-régionaux des solutions normandes qui ne sauraient marcher qu'en Normandie puisque la Normandie est la seule vraie région à échelle humaine désormais sur la carte de France.

La question véritable est donc celle-ci:

Une seule académie normande pour quoi faire?

1) Défendre et mettre en oeuvre un projet éducatif pour la formation de la jeunesse normande?

OU

2) Pour faire des économies?

Il est à craindre que ni les syndicats corporatistes jacobins de l'Education Nationale, ni même le ministère placé sous la coupe des raboteurs de Bercy ne soient réellement intéressés par l'option numéro 1...

Reste le conseil régional de Normandie pour la défendre et pousser à sa mise en oeuvre.